



HAL
open science

Le français langue étrangère dans la recherche en Suisse : exemples, enjeux et perspectives à la lumière de l'ELCF et de l'EFLE

Bruno Maurer, Laurent Gajo, Anne-Christel Zeiter-Grau, Mariana Fonseca

► To cite this version:

Bruno Maurer, Laurent Gajo, Anne-Christel Zeiter-Grau, Mariana Fonseca. Le français langue étrangère dans la recherche en Suisse : exemples, enjeux et perspectives à la lumière de l'ELCF et de l'EFLE. Philippe Blanchet; Patrick Chardenet. Organisations et orientations de la recherche en didactiques du FLE/FLS Pratiques, formations et parcours professionnels, Lambert-Lucas, 2023, 978-2-35935-413-3. hal-04415947

HAL Id: hal-04415947

<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04415947>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le français langue étrangère dans la recherche en Suisse : exemples, enjeux et perspectives à la lumière de l'ELCF et de l'EFLE

Mariana Fonseca, Anne-Christel Zeiter, Laurent Gajo, Bruno Maurer

Introduction

Le français langue étrangère (FLE) en tant que discipline académique existe depuis une quinzaine d'années seulement en Suisse et, paradoxalement pour un pays plurilingue, les dénominations *français langue seconde* et *français langue étrangère* y ont longtemps été méconnues : dans les années 1990 encore – et ce même dans les contextes scientifiques – il fallait y gloser l'acronyme *FLE* pour l'expliciter. En Suisse alémanique et au Tessin, les personnes qui enseignaient le français à l'école avaient alors le plus souvent fait des études de français dans des départements complètement francophones : il s'agissait alors pour elles de se former de manière à effacer au mieux leur altérité en français, car c'était à ce prix – croyait-on – qu'elles deviendraient de bonnes enseignantes. Aujourd'hui encore, il est d'ailleurs parfois difficile de faire reconnaître un Master en français langue étrangère auprès des Hautes écoles pédagogiques (HEP) suisses alémaniques ou tessinoises (voir plus loin), comme si un tel titre était plus facile à obtenir ou ne garantissait pas complètement la bonne maîtrise du français qui caractériserait *de facto* un-e enseignant-e de qualité.

Dans la mouvance de la réforme de Bologne, des filières de Bachelor et de Master ont été installées, notamment dans les Universités de Genève et de Lausanne. Malgré ce pas important, les institutions en charge du FLE gardent encore l'appellation « école » : École de langue et de civilisation françaises (ELCF), d'un côté, École de français langue étrangère (EFLE), de l'autre. Cette dénomination, si elle n'est pas propre au FLE et se retrouve dans d'autres facultés, fait tout de même référence à la vocation première de ces institutions – enseignement du français pour un public non francophone – et ne rend pas immédiatement compte de la double mission investie par ces institutions depuis les années 2000 : école de langue, d'une part, et département universitaire, de l'autre. Cela est d'autant plus vrai lorsque les cursus universitaires proposés s'adressent indistinctement à un public francophone et non francophone, comme c'est le cas à Genève et, dans une certaine mesure, à Lausanne.

Le champ du FLE, et plus généralement celui de la didactique des langues en Suisse, a été alimenté par un champ disciplinaire connexe, celui de la linguistique appliquée. Très bien représentée en Suisse romande pendant des décennies par des chaires professorales occupées notamment par Anne-Claude Berthoud, Daniel Coste et Bernard Py, en lien étroit avec des chaires en Suisse

alémanique comme celles de Georges Lüdi à Bâle ou Iwar Werlen à Berne, la linguistique appliquée a sans doute fonctionné comme une discipline de transition, alors que la didactique elle-même relevait avant tout d'une formation pratique non académique, dispensée dans des écoles normales ou des séminaires pédagogiques. À l'Université de Neuchâtel, par exemple, le Centre de linguistique appliquée reste actif, mais s'est séparé, au cours de son histoire, des lectorats d'allemand, d'anglais et de FLE, qui relèvent depuis des années d'autres subdivisions. Afin d'illustrer les enjeux spécifiques au contexte suisse romand, nous commencerons par souligner quelques particularités universitaires helvétiques qui nous semblent éclairer le champ du FLE suisse romand. Nous aborderons ensuite plus spécifiquement les situations de ELCF de l'Université de Genève et de EFLE de l'Université de Lausanne, qui sont nos instituts de rattachement. Avant de conclure sur quelques projections de ce qu'est en train de devenir la didactique du FLE suisse romande, nous dresserons enfin nos profils de chercheur·e qui, comme nous le verrons, sont représentatifs à des degrés divers de tous les aspects qui auront été présentés jusque-là.

1. Particularités helvétiques et historiques

À l'exception des Écoles polytechniques fédérales de Zurich et Lausanne, la gouvernance des universités suisses est cantonale, bien qu'uniformisée sur le système de Bologne (Bachelor, Master et Doctorat). La place qu'y occupe le FLE en Suisse romande varie ainsi d'une université à l'autre, raison pour laquelle nous prenons ici le parti de présenter, de manière non exhaustive, des situations spécifiques. La Suisse romande compte trois universités (Genève, Lausanne et Neuchâtel), l'Université de Fribourg se trouvant dans un canton bilingue français-allemand.

Les Universités de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel proposent un diplôme de langue validant l'atteinte d'un niveau C1 de français du CECR. Ces mêmes universités proposent aussi des cursus de langue de niveau plus modeste, orientés tantôt vers le français général (Neuchâtel), tantôt vers des compétences académiques relevant notamment du FOU – français sur objectifs universitaires (Genève et Lausanne). À côté de ces formations pratiques de langue, les universités romandes, de même que celle de Fribourg, proposent un Bachelor et un Master FLE à orientation variable (maîtrise avancée de la langue, enseignement du FLE, recherche dans divers domaines connexes au FLE), comportant un nombre de crédits plus ou moins important et s'adressant à des publics en partie différents. Par ailleurs, on recense des cours hors cursus (cours d'appui ou d'appoint) destinés à la communauté universitaire allophone ainsi que des cours d'été. Genève propose, en outre, une offre spécifique adressée notamment à des étudiant·e·s ayant le statut de réfugié·e·s et proposée conjointement par l'ELCF et la Maison des Langues (voir plus loin) dans le cadre du

programme *Horizon académique*, alors qu'à Neuchâtel on trouve des cours destinés aux réfugié·e·s prodigués par des bénévoles.

L'Université de Fribourg propose quant à elle une offre d'études complète intitulé Plurilinguisme et Didactique des langues étrangères, à savoir un Bachelor et un Master en Allemand langue étrangère ou en Français langue étrangère, un Master en Didactique des langues et un autre en Sciences du plurilinguisme. Ces formations sont clairement orientées en enseignement et acquisition des langues, une situation qui découle d'une part de l'ancrage bilingue du canton et de la ville de Fribourg, d'autre part de la présence de l'Institut de Plurilinguisme, un institut de recherche partagé avec la Haute école pédagogique du canton de Fribourg. L'enseignement du FLE comme discipline académique a ainsi marqué un virage important pour ces institutions, qui ont passé du statut d'« écoles » de langue à celui de structures d'enseignement et de recherche contribuant à établir le français langue étrangère comme discipline scientifique.

Ce bref état du FLE dans les universités suisses romandes souligne une particularité toute helvétique importante pour notre propos, qui est que les traditions sont assez différentes en termes de profils de sortie des étudiant·e·s et de pôles de recherche, comme on le verra plus loin. Il faut encore ajouter à ce panorama les Hautes écoles pédagogiques (HEP), qui représentent un aspect important de la formation en didactique du FLE : au nombre de quatorze pour toute la Suisse, ces HEP cantonales ou intercantionales forment les futur·e·s enseignant·e·s de l'école publique. Dans ce contexte, le FLE comporte deux orientations sensiblement différentes ayant un impact certain sur le champ de la didactique du FLE : le français langue étrangère dans les HEP germanophones et italophone est destiné aux futurs enseignant·e·s de l'école obligatoire et post-obligatoire, alors qu'en francophonie, à la HEP Vaud (Lausanne) du moins, le FLE est destiné à l'enseignement en classes d'accueil, c'est-à-dire pour les enfants issus de la migration. La formation dans les programmes de Master en FLE ou, à Genève, dans le programme du DESFLE (Diplôme d'études spécialisées en didactique du FLE) permettent d'aborder les deux orientations. Les HEP entretiennent des liens variables avec les universités et doivent mettre en place des activités de recherche. L'appel du terrain semble toutefois déterminant pour la légitimation de ces recherches, alors que les outils de subventionnement de la recherche scientifique mettent depuis quelques années les HEP/HES¹ en concurrence directe avec les universités. Dans cette mouvance, ces institutions ont recruté de plus en plus de docteur·e·s et défini des chaires professorales, bien qu'elles ne puissent pas elles-mêmes délivrer de doctorats. La circulation

¹ Au début de leur existence, les Hautes écoles pédagogiques (HEP) et les Hautes écoles spécialisées (HES), sortes d'universités des métiers, bénéficiaient d'un outil spécifique de financement au sein du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), à savoir le fonds DORE (Do-Research).

entre HEP/HES et universités s'intensifie², les docteur·e·s issu·e·s des secondes trouvent des opportunités professionnelles dans les premières, et tout cela dynamise les recherches en didactique.

Outre ces différentes traditions, il faut également mentionner la relative rareté des échanges entre les différentes institutions, pour des raisons historiques. L'académisation de l'École de français moderne de l'Université de Lausanne en École de français langue étrangère (2004) intervient en même temps que celle de l'École de langue et de civilisation françaises de l'Université de Genève (2005). En parallèle naissent également l'Institut de plurilinguisme (2008) et les Hautes écoles pédagogiques, destinées à rassembler en un seul espace de formation tertiaire les formations pédagogiques du primaire et les formations académiques destinées au secondaire, jusque-là séparées. Chacune de ces institutions devait donc trouver son identité avant d'envisager des partenariats avec les autres. Quinze ans plus tard, des liens commencent à se tisser, et il semble que nous soyons sur le point d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de la didactique du FLE en Suisse romande.

Ce dernier point permet d'aborder un aspect structurel des universités suisses romandes, du moins pour ce qui est des sciences humaines : il n'existe pas de structure de laboratoire, mais des Centres de recherche interdisciplinaires rassemblant des chercheur·e·s de différentes sections et auxquels l'affiliation n'est pas obligatoire, voire des équipes de recherche regroupées autour d'un projet ou d'un financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Cette absence de structure de recherche collective existe également dans les autres sections de la Faculté des lettres (Français moderne, Histoire, Langues et civilisations étrangères, etc.) mais le positionnement de ces dernières n'est pas tout à fait comparable, en ce sens que ces disciplines ont une longue tradition universitaire de recherche et que leur existence académique semble aller de soi, comme si elles avaient toujours existé et devaient toujours continuer à le faire. En revanche, la discipline universitaire appelée didactique du FLE a encore à définir son identité au sein de la Faculté des lettres et même, pensons-nous, à affirmer son existence au sein de certains instituts de FLE eux-mêmes.

Par ailleurs, et nous pensons que c'est une autre différence, beaucoup des autres disciplines de la Faculté des lettres s'accommodent assez bien d'un mode de recherche individuel issu de cette longue tradition des Humanités pour laquelle le·la chercheur·e est une personne qui choisit son objet de recherche en fonction de ses goûts et de sa formation intellectuelle antérieure, et qui travaille plus sur les traces du vivant (textes, manuscrits, archives, objets, ...) que sur le vivant lui-même, n'ayant ainsi que peu à se préoccuper des points de rencontre entre ses recherches et les

² L'Institut de plurilinguisme, à Fribourg, s'est créé à l'articulation entre la HEP et l'Université de Fribourg. À Genève, la formation des enseignants, déjà bien ancrée à l'université, a donné lieu à la mise en place d'une structure interfacultaire, l'IUFE (Institut universitaire de formation des enseignants).

réalités sociales. La didactique du FLE et des langues étrangères n'est quant à elle pas seulement une discipline appliquée dont les savoirs de référence se constituent en linguistique et sociolinguistique, en sciences de l'éducation, en psychologie de l'apprentissage et en psychologie sociale, en anthropologie, en littérature et dans les études culturelles : elle est aussi une discipline impliquée à forte dimension sociale, dans la mesure où elle s'intéresse à des enseignant·e·s et des apprenant·e·s socialement situé·e·s dans des contextes précis, héritier·e·s de leurs histoires personnelles, déterminé·e·s par des contextes politiques, pris·e·s dans des projets de vie dont les langues étrangères et secondes sont l'une des composantes. Ce caractère interdisciplinaire par nature de la didactique du FLE devrait ainsi, à notre sens, pousser vers des formes plus collectives de recherche.

2. La recherche dans les instituts de didactique du FLE

Avant l'avènement des cursus facultaires en FLE, la recherche dans le domaine relevait soit, au niveau institutionnel, de la linguistique appliquée, soit, au niveau individuel, des projets des chercheur·e·s eux-mêmes. En effet, le personnel nommé dans ces structures était au bénéfice d'une formation académique exigeante dans différents domaines du français (linguistique, littérature, histoire, culture/civilisation, didactique) et pouvait, de cas en cas, poursuivre des recherches relativement pointues, parfois même soutenues par des financements extérieurs. Toutefois, un double problème subsistait, et, dans une certaine mesure, subsiste encore :

- Le caractère individuel et volontaire des recherches ne favorisait pas la mise en place d'un véritable programme de recherche pour l'institution ;
- Les recherches menées entretenaient souvent un rapport assez marginal avec les questions structurantes du FLE en tant que discipline.

Si le FLE constitue aujourd'hui une discipline académique à part entière, les institutions qui gèrent les filières FLE continuent néanmoins à entretenir des rapports particuliers avec les facultés, d'autant que, le plus souvent, elles restent chargées de cursus pratiques d'enseignement de la langue. Abris à la fois des cursus « disciplinaires » et des cursus « pratiques » peut présenter des avantages importants, en donnant notamment aux chercheur·e·s un terrain immédiat à leurs travaux. Mais cela peut aussi entretenir une certaine confusion quant à la mission du domaine FLE, d'où la décision de l'Université de Fribourg, par exemple, de scinder « département de didactique » et « centre de langues ». L'Université de Genève, d'une certaine manière, a préféré aussi clarifier les missions en mettant sur pied, à côté de l'École de langue et de civilisation françaises (ELCF), une Maison des Langues. Cette dernière ne s'occupe pas que du français mais, du côté du FLE, gère depuis quelques années les offres de service – en matière

d'enseignement pratique de la langue et d'évaluation – pour d'autres facultés et des bénéficiaires extérieurs à l'université. Elle nourrit aussi des activités de recherche, mais en général sous la forme de mandats conduisant à de la recherche-action.

On remarque également que, pour certains domaines comme, par exemple, la littérature ou l'anthropologie, la recherche menée par certain·e·s collaborateurs/trices reste étrangère au FLE, dans un cloisonnement quasi total entre recherche et enseignement, alors même qu'il s'agit de domaines relativement proches du FLE. Cet état de fait s'explique en partie par les facteurs historiques mentionnés plus haut. Comme on l'a vu, l'académisation des instituts de FLE suisses romands s'est produite tardivement et, lorsqu'il s'est agi d'engager de nouveaux enseignant·e·s, aucune formation en Suisse n'existait pour former ce type de personnel académique. À l'EFLE de Lausanne, par exemple, il en découle qu'une part non négligeable des personnels de l'école fasse de la recherche dans d'autres domaines que la didactique du FLE. Cela est également le cas d'une certaine manière pour l'ELCF de Genève. Par ailleurs, la plupart des cahiers des charges ne prévoient pas de recherche mais vont très largement à l'enseignement. Au fil des années, des postes professoraux dans le domaine du FLE se sont néanmoins mis en place (2 à Genève, 2 à Lausanne, 1 à Fribourg, 1 à Neuchâtel) ainsi que quelques postes d'enseignant·e-chercheur·e. Ils peuvent être complétés, sur projets et/ou des mandats à durée déterminée, par des postes de recherche, souvent en lien avec des projets de doctorat ou de postdoctorat.

Entre Lausanne et Genève, environ 25 projets de thèse ont été engagés depuis une quinzaine d'années. La vingtaine de thèses inscrites à l'ELCF (dont 7 ont été soutenues) ne touchent pas nécessairement et exclusivement la didactique du FLE. Plusieurs d'entre elles sont ou ont été conduites en cotutelle ou en codirection, pour différentes raisons que nous retrouvons également à l'EFLE :

- thématique : le sujet demande une complémentarité d'expertises, notamment en lien avec les langues impliquées (par exemple, projet sur l'enseignement bilingue français / langue régionale ou projet exigeant un regard croisé entre didactique du FLE et didactique du chinois langue étrangère) ;
- stratégique : le sujet est mené par un·e collaborateur/trice HEP et doit être inscrit et conduit principalement à l'université.

Ces quelques lignes nous montrent que malgré la structuration académique du champ du FLE en Suisse romande, le panorama de la recherche en FLE demeure flou et hétérogène, l'idée même de ce domaine étant comprise de manière très variable.

2.1 Aperçu de la recherche en FLE à l'ELCF

La plupart des travaux menés à l'ELCF s'inscrivent dans trois domaines – **variation**, **plurilinguisme** et **évaluation** – qui se sont affirmés progressivement comme les axes scientifiques prioritaires de l'institution. Représentés initialement par un·e seul·e chercheur·e qui développait la plupart de ses activités d'enseignement et de recherche dans un de ces domaines (Isabelle Racine pour la variation, Laurent Gajo pour le plurilinguisme et Jean-Marc Luscher pour l'évaluation), ces axes, en particulier les deux premiers, sont désormais portés par des équipes dans lesquelles la relève académique (doctorant·e·s et post-doctorant·e·s en FLE) occupe une place non négligeable. L'importance de ces domaines se traduit dans les thématiques des événements et publications scientifiques organisés par l'institution (voir notamment Gajo, Luscher, Racine & Zay 2019) ainsi que par des projets – à orientation, financement et empan variables – articulés autour de ces domaines.

Outre ces trois domaines prioritaires, on observe, plus récemment, l'émergence d'un quatrième – la **francophonie** – présent de manière transversale dans la formation académique proposée à l'ELCF, et dont l'assise scientifique commence à s'établir en lien avec différentes collaborations mises en place au niveau national et international, comme le réseau « FrancophonieS », conduit par la HEP de Lucerne et l'ELCF et qui rassemble des chercheur·e·s provenant d'institutions suisses, françaises, marocaines, camerounaises, belges et canadiennes.

Ces axes privilégiés, qui forgent l'identité de l'institution, ne doivent cependant pas faire oublier l'existence des recherches portant sur d'autres domaines, comme la syntaxe et la littérature, dans lesquelles sont impliqués·es certain·es enseignant·e·s-chercheur·e·s de l'ELCF, comme mentionné plus haut.

Le domaine **variation** bénéficie actuellement d'un subside de la principale institution suisse pour l'encouragement de la recherche scientifique, le Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS), pour développer une recherche intitulée « Le projet IPFC en Suisse : une analyse de la prononciation des apprenants alémaniques, tessinois et érythréens de français ». Cette recherche, dans le cadre de laquelle un doctorant est engagé, constitue le volet suisse du projet « Interphonologie du Français Contemporain (IPFC) », co-dirigé par Isabelle Racine, lui-même pendant non natif du programme « Phonologie du Français Contemporain », dont Isabelle Racine est également membre de l'équipe actuelle de direction. Ces deux projets rassemblent une vaste communauté internationale de chercheur·e·s dans le domaine de la variation phonologique (pour une publication à caractère didactique issue du projet IPFC, voir Detey, S., Racine, I., Kawaguchi, Y. & Eychenne, J., 2016). Il est à remarquer que le projet soutenu actuellement par le FNS est en lien avec une recherche précédente, également financée par cette institution, intitulée « Caractérisation et analyse sur la base d'un corpus multitâches des traits phonético-phonologiques d'apprenants hispanophones de FLE », développée de 2011 à 2013.

Toujours dans cet axe, nous pouvons également citer le projet « Le rôle de la frontière franco-suisse sur la prononciation du français », en place depuis 2018 pour une durée de deux ans. Ce projet est rattaché à un réseau transfrontalier, *Alliance Campus Rhodanien*, qui vise à favoriser les synergies entre différents établissements d'enseignement supérieur suisses et français bénéficiant d'une forte proximité géographique. Dans le cadre de ce projet, ce sont les Universités de Genève (représentée par l'ELCF), de Lausanne (sections des sciences du langage et de l'information) et de Grenoble Alpes (LIDILEM) qui sont impliquées. À l'ELCF, ce projet est porté par Isabelle Racine et Alexei Prikhodkine.

Le domaine **plurilinguisme** connaît un grand dynamisme depuis plusieurs années, dont font preuve les différents projets qui lui sont associés, certains ayant reçu le soutien de prestigieuses institutions suisses (FNS) ou européennes (Commission européenne). À titre d'exemple, citons deux projets, déjà anciens, mais qui ont fait date pour le domaine, « Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse », financé de 2005 à 2008 dans le cadre du Programme national de recherche 56, et le projet européen Dylan, financé de 2006 à 2011 et piloté par Anne-Claude Berthoud à Lausanne. Ces projets, dont la coordination genevoise revenait à Laurent Gajo, ont compté sur la participation d'enseignant·e·s-chercheur·e·s de l'ELCF ainsi que de doctorant·e·s, devenu·es depuis collaborateurs au sein de l'institution.

Plus récemment, nous pouvons citer le projet « Discours et fabrication des savoirs : transmission, transformation et apprentissages » développé dans le cadre du réseau thématique interfacultaire et interdisciplinaire « Langage et communication », soutenu par le rectorat de l'Université de Genève de 2016 à 2019, dans l'objectif de faire le point sur les recherches en sciences du langage et de la communication. Signalons également deux autres projets, également financés de 2016 à 2019, portant cette fois-ci sur un dispositif didactique précis, l'enseignement bilingue. Le premier, « Immersion et enseignement de la langue orienté vers le contenu : séquences didactiques et insertion curriculaire au primaire » (IMMENS), visait à documenter et à aborder de manière critique les conditions d'implémentation de l'enseignement bilingue au primaire en Suisse. Ce projet a été financé par le Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme et a impliqué différents collaborateurs/trices de l'ELCF ainsi que des doctorant·e·s. Le second, PRIMA, concerne plus spécifiquement le suivi scientifique d'un cursus d'enseignement bilingue précoce mis en place dans le canton de Neuchâtel depuis 2011, tâche que l'ELCF assume en partenariat avec la Haute École Pédagogique des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE). Il est à noter que dans les premières années de mise en œuvre de PRIMA, un projet de recherche a été mis en place par l'ELCF, avec le soutien de la Fondation Henri Moser. Pour finir, mentionnons encore la recherche « Plurilinguisme et construction des savoirs dans les MOOCs », actuellement en cours. La recherche effectuée dans le cadre de ce projet s'appuie, entre autres, sur les données issues du travail de sous-titrage plurilingue, pour lesquelles des fonds *ad hoc* ont été apportés.

Enfin, le domaine **évaluation** est fortement lié à des demandes du terrain, notamment pour la conception de tests de niveau de langue. À titre d'exemple, nous pouvons citer l'examen d'admission de français de l'Université de Genève, coordonné par la Maison des Langues (MdL) et l'ELCF. Contrairement aux autres axes cités plus haut, structurés autour d'équipes de recherche travaillant sur divers projets, le domaine « évaluation » ne jouit pas encore du même dynamisme scientifique. Si l'expertise reste académique, la demande des commanditaires est le plus souvent tournée vers la pratique. Parmi les recherches rattachées à ce domaine, nous pouvons citer des travaux autour de la conception de tests de niveau pour l'enseignement bi-plurilingue. Plus récemment, nous pouvons mentionner l'implication de l'ELCF et de la Maison des Langues dans le projet « Solutions de formation pour l'Évaluation à l'International en Langues » (SOLEIL). Ce projet fait suite à un projet ANR (IDEFI, Université Grenoble Alpes) qui avait abouti à la création d'un dispositif d'évaluation formative en différentes langues, disponible depuis 2017 sous format numérique. Le projet SOLEIL vise à étendre ce dispositif à l'allemand et au FLE international (prenant en compte les variétés de la francophonie), et à mettre en place un dispositif de recherche pour le diagnostic et le feedback formatif, en particulier par rapport à l'évaluation de la production orale. Ce nouveau projet, dont la recherche de financement est encore en cours, fédère des Universités de plusieurs pays, dont l'Université de Genève, où il est porté par Roberto Paternostro.

Par ailleurs, depuis une quinzaine d'années, l'ELCF encourage directement et sur ses propres ressources la structuration d'axes de recherche susceptibles de mettre au travail des équipes et d'attirer des fonds extérieurs. Dans cette perspective, elle a décidé d'attribuer à l'interne des fonds d'impulsion pour monter des projets, conduire des recherches exploratoires, mettre à l'épreuve des collaborations et/ou permettre à des collaborateurs/trices de s'essayer à la recherche collective. Elle a soutenu, à titre d'exemple et dans les domaines « variation » et « plurilinguisme », les deux projets suivants :

- *Contribution d'indices phonétiques et non-phonétiques dans la perception de la parole comme étant non-native* (Laurence Benetti & Sandra Schwab, février-juin 2019) ;
- *Saturation des savoirs en classe bilingue : le rôle de l'écrit et du métadiscours* (Anne Grobet & Ivana Vuksanović, 2016-2019).

Ce tour d'horizon – qui ne se prétend en aucune mesure exhaustif – des principaux projets menés en lien avec les axes prioritaires de recherche de l'ELCF propose une vision d'ensemble de la recherche en FLE développée par l'institution. On observe ainsi que, malgré la diversité des projets et des domaines considérés, ils se déploient souvent en lien étroit avec des contextes sociaux précis. Ce lien avec le terrain est parfois à l'origine même du projet, qui émane d'une demande sociale, comme c'est le cas pour « PRIMA » et d'une certaine manière pour « Plurilinguisme et construction des savoirs dans les MOOCs ». Parfois, le lien avec le terrain est

davantage exprimé dans les finalités des projets, comme dans « Le projet IPFC en Suisse : une analyse de la prononciation des apprenants alémaniques, tessinois et érythréens de français » ou encore « IMMENS », pour lesquels des objectifs didactiques en lien avec l'enseignement du français/en français dans des contextes précis sont parmi les principaux objectifs. On voit ainsi que la recherche en FLE est une recherche contextualisée. Si le lien avec le terrain apparaît comme une évidence, la dimension « FLE » n'est pas toujours centrale. Ainsi, différents projets ancrés dans le domaine « plurilinguisme » ne concernent pas le français langue étrangère à proprement parler, mais recourent à une expertise « domiciliée » en FLE. Par ailleurs, on peut s'interroger sur l'articulation entre les différents domaines de recherche prioritaires de l'ELCF. Un premier élément de réponse peut être trouvé dans la volonté de développer de manière conjointe les domaines « plurilinguisme » et « variation » dans le cadre d'un MOOC, actuellement en cours d'élaboration, soutenu par le rectorat de l'Université de Genève.

2.3 Aperçu de la recherche en FLE à l'EFLE

Dès 2004, l'École de français langue étrangère adopte de nouvelles perspectives sur l'enseignement-apprentissage du français lorsqu'il est langue étrangère ou seconde, dans la continuité des travaux de la linguistique appliquée neuchâteloise. Les phénomènes de minorisation généralement liés à des marques d'altérité immédiatement perceptibles, comme l'accent ou la maîtrise aléatoire du genre des noms, subis par les adultes en situation de vivre en français conditionnent l'accès au français que la société leur accorde. Pour Thérèse Jeanneret, chargée d'académiser l'EFLE, ce constat impliquait de faire reposer sur l'enseignement – ici du français en tant que langue étrangère – une responsabilité morale, l'enjeu étant de permettre aux apprenant·e·s de mener une vie satisfaisante et enrichissante en Suisse romande et au bénéfice de la Suisse. En ce sens, tous les programmes d'enseignement de l'EFLE cherchent depuis lors à proposer des ouvertures vers le plus grand nombre possible de variétés de français (français littéraire, scientifique, quotidien, etc.) et d'occasions d'agir en français. C'est donc autour de cette question pédagogique essentielle que se sont déroulés quinze ans de recherche en acquisition du français³ à Lausanne.

La recherche en didactique du FLE a ainsi principalement été portée par Thérèse Jeanneret, attachée à former une nouvelle génération de chercheur·e·s : Chiara Bemporad (HEP-Vaud) a travaillé sur les pratiques plurilinéaires, Anne-Christel Zeiter (EFLE) sur l'appropriation langagière en situation migratoire, d'abord au sein de couples mixtes plurilingues et, plus

³ La situation déjà mentionnée entre l'EFLE et les HEP, tant en termes de profils de sortie des étudiant·e·s que d'historique parallèle, a grandement influencé les orientations de recherche en didactique des deux institutions, l'EFLE se consacrant plutôt à l'acquisition des langues en contexte homoglotte et la HEP à la didactique des langues à l'école.

récemment, dans le contexte de l'asile et des études supérieures, Paula Ristea sur les rapports à l'écrit d'apprenant·e·s plurilingues, Delphine Etienne-Tomasini (HEP-Fribourg) sur l'identité professionnelle de futurs enseignant·e·s de langue à l'école primaire, et Malika Ben Harrat (EFLE) qui fait sa thèse sur les liens entre l'appropriation langagière en milieu académique et les forces sociales qui la structurent. Cette dimension de recherche est maintenue à l'EFLE par Anne-Christel Zeiter, dont les travaux s'inscrivent par ailleurs dans une perspective sociolinguistique critique adoptée sur l'appropriation langagière (Zeiter, 2018). Depuis 2019 et l'arrivée de Bruno Maurer à la tête de l'institution, l'aspect de la méthodologie de l'enseignement du FLE et du FLS est maintenant représenté.

Si l'on raisonne de manière quantitative, la recherche en didactique du FLE à l'EFLE n'est portée de manière centrale que par six enseignants-chercheur·e·s, comme on l'a vu plus haut, et, de manière moindre mais qui va croissante, par des projets de recherches que nous présenterons brièvement ci-dessous portés par quelques enseignant·e·s-chercheur·e·s dans la continuité. De toute évidence, cela ne représente un poids institutionnel important ni au sein de l'UNIL, ni dans la cartographie internationale des laboratoires investis dans le FLE. L'absence de laboratoire de didactique du FLE et une direction d'institut dont le rôle est plus administratif et pédagogique que scientifique, ce qui encourage des recrutements orientés vers les enseignements plus que vers la recherche, fait que la mission formative de l'EFLE a longtemps été plus visible que celle de production de savoirs.

La recherche institutionnelle s'est jusqu'ici manifestée par un Groupe de recherche sur les biographies langagières (GReBL) qui, entre 2005 et 2016, rassemblait sous l'impulsion de Thérèse Jeanneret et Raphaël Baroni, plusieurs collègues (Alain Ausoni, Chiara Bemporad, Thomas Breymann, Delphine Etienne-Tomasini, Anick Giroud, Stéphanie Pahud, Paula Ristea et Anne-Christel Zeiter). Ce groupe a généré une quinzaine de publications collectives, une journée d'étude intra-institutionnelle et un ouvrage rassemblant quatorze textes d'enseignant·e·s de l'EFLE (Jeanneret & Pahud, 2013). Depuis, il n'y a certes plus d'initiative collective aussi structurée mais des axes émergeant de préoccupations individuelles, qui pourraient très vite présenter à nouveau un caractère collectif. Une nouvelle journée intra-institutionnelle organisée par Stéphanie Pahud (projet ALICE, voir ci-dessous) a été organisée au printemps 2019, et un cycle de conférences destiné à renforcer la connaissance des recherches menées à et sur l'EFLE a été lancé en 2020 par Anne-Christel Zeiter pour redynamiser la recherche intra-institutionnelle au sein de l'École.

Actuellement, le champ de la recherche en FLE à l'UNIL se développe dans plusieurs directions complémentaires. D'une part, certains collègues ont développé des outils didactiques grâce à des financements de l'Unil (un corpus de français oral transcrit orthographiquement pour l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLORALE), un outil d'annotation

d'enregistrements audio d'étudiant-e-s, un outil d'accompagnement à l'apprentissage de la lecture en français (Phonocolor) ou encore, plus récemment, des Tableaux des éléments et des liaisons linguistiques (TELL) destinés à l'enseignement du français L1 et L2). D'autre part, différents projets de recherche sont en cours que nous mentionnons ici brièvement.

a. Socialisation langagière des migrants adultes

Suite à une recherche ethnographique menée dans le contexte de l'asile (Anne-Christel Zeiter), l'EFLE a été mandatée par Insertion Vaud, entre 2017 et 2020, pour expertiser les aspects communicatifs d'un projet pilote d'accompagnement socioprofessionnel de jeunes requérant-e-s d'asile. Les données recueillies entre 2016 et 2020 permettent une analyse relativement complète des enjeux sociaux et subjectifs structurant l'accès de ce public à différents contextes de socialisation en français. Dans la même ligne mais dans le contexte universitaire cette fois, une recherche débutée avec Thérèse Jeanneret en 2019 concerne la question de la socialisation académique en L2 et se prolonge dans un enseignement bilingue de Master organisé avec le Département d'anglais.

b. Autour des tests de certification

Dans une perspective didactique et sociolinguistique critique, Maurer et Zeiter analysent la politique linguistique suisse en matière d'immigration. En lien avec différents mandats issus du terrain (Ville de Lausanne, instituts de langue privés), ils interrogent les conditions de certification de niveau de langue exigée par la *Loi sur les étrangers et l'intégration* (2019) liées au curriculum-cadre *fide* (français italiano Deutsch en Suisse) d'enseignement des langues officielles aux publics migrants adultes. Les objectifs de cette recherche sont d'explorer le cadre légal et institutionnel structurant le marché de la certification en langue en contexte d'immigration, d'analyser les fonctionnements de différents types de tests de certification suisses, dont le CQF⁴ élaboré par l'École du Cours de vacances, et d'investiguer les effets de la passation de ces tests sur les structures de formation qui y préparent ainsi que sur la nature de leur offre de formation, pour proposer des pistes de certification mieux adaptées à la nécessité pour les personnes migrantes de développer leur répertoire langagier.

c. Projet LACORE sur l'enseignement/apprentissage du FLE pour migrants : entre didactique et psycholinguistique de l'acquisition

⁴ Le Certificat de Qualification en Français (CQF), développé depuis 2014 a initialement été élaboré pour accompagner un programme intensif de FLE (« Enseignement Mutuel en Contexte ») destiné à un public d'étudiant-e-s en échange. Régulièrement adapté et perfectionné depuis 2010 par une équipe interdisciplinaire (anthropologues, linguistes, enseignant-e-s de FLE, docimologue) réunie autour de Joséphine Stebler, il est proposé deux fois par an à un public de plus en plus large, interne et externe à l'UNIL. Conçu avec le soutien du Centre de soutien à l'enseignement (CSE) de l'UNIL, le CQF est aujourd'hui en phase d'adaptation pour être reconnu par la Confédération suisse comme certification de langue menant aux permis de séjour et d'établissement ainsi qu'à la naturalisation.

Le projet LACORE, soumis à une demande de financement FNS Sinergia en juin 2020, cible les populations réfugiées à Genève. Il est porté à l'UNIGE par Julie Franck, (psycholinguistique), Emmanuel Sander (Psychologie et Sciences de l'Éducation), Despoina Papadopoulou (Linguistique appliquée) et Bruno Maurer (didactique du FLE) à Lausanne.

Le projet LACORE articule recherche fondamentale et recherche-action dans les classes de langues pour réfugiée-e-s (locuteur du tigrinya et de l'arabe) à partir de deux principes peu représentés dans les approches communicatives et actionnelles dominantes (voir Maurer & Puren, 2019) : l'apprentissage de la langue-cible doit être explicitement articulé sur les compétences acquises en L1 ; la réflexion métalinguistique et son entraînement explicite peuvent être utiles au développement des compétences communicatives de base.

e. FLE et Éthique du *care* : ALICE

Le projet ALICE (Aventures Langagières : Imagination, Créativité, Expériences) a pour objectif d'explorer et exploiter théoriquement et didactiquement les liens entre imagination, créativité et expériences d'appropriations des langues et du FLE en particulier. Dans une perspective croisant (socio)linguistique, didactique et éthique du *care*, ALICE propose d'articuler du culturel et du langagier, du linguistique et du didactique, du singulier et du social (voire du politique), des identifications et des altérités, des émotions et des apprentissages, du scientifique et du créatif, de l'académique et du « citoyen ».

f. Des ateliers d'expression à une didactique de l'*écrivire*

Camille Vorger s'intéresse aux enjeux et modalités des ateliers d'expression en FLES, avec une réflexion sur les spécificités du dispositif « atelier », sous différentes formes, le terme étant très utilisé en didactique des langues et du français L1. Sous le néologisme « *écrivire* », cette réflexion aborde spécifiquement les allers-retours entre le dire et l'écrire, nourris par le partage des textes et vecteurs d'une créativité originale, qui émerge dans cet espace intermédiaire, voire intermédial, en incluant une réflexion sur les effets de la distance dans la conduite d'un atelier.

3. Quelques trajectoires de chercheur-es

Dans cette section, nous présenterons nos trajectoires de chercheur-e-s et montrerons comment le FLE les a croisées. Contrairement aux précédentes rubriques, dont la présentation était structurée autour des institutions d'appartenance, ici c'est la formation des chercheur-e-s qui organise les présentations. Ainsi, les deux premiers profils concernent des chercheuses dont la formation de base ou avancée était déjà en FLE, alors que les deux derniers concernent des chercheurs dont la formation était dans des disciplines connexes, et qui, au cours de leurs carrières, sont allés vers le FLE.

3.1 Mariana Fonseca

Durant mon parcours d'étudiante, d'abord, et de post-doctorante, ensuite, j'ai eu la chance d'accompagner le processus d'évolution et de structuration de la discipline Français langue étrangère au sein de la Faculté des lettres de l'Université de Genève. En 2005, lorsque j'ai commencé mon bachelor en FLE, c'était surtout le *français* qui m'intéressait en tant qu'étudiante étrangère. À l'époque, la langue française était pour moi un moyen indispensable pour s'approprier un savoir disciplinaire, l'histoire de l'art, qui était alors au centre de mes intérêts⁵. À ce moment-là, le bachelor en FLE venait d'être créé et, comme moi, mes camarades de cours étaient presque tous d'origine étrangère. Cela allait de pair avec la représentation générale au sein de la Faculté des lettres, selon laquelle le bachelor FLE était destiné aux non francophones natifs. La différence entre les cursus dans lesquels le FLE intervenait à l'Université de Genève, académique, d'une part, et linguistique, de l'autre, n'était pas toujours claire pour certains acteurs internes et externes à l'institution.

Très vite, au cours de ma formation initiale, j'ai compris que la spécificité d'un cursus universitaire en FLE ne se trouvait pas dans l'origine des étudiant·e·s à qui elle s'adressait, mais à la façon dont cette discipline les invitait à appréhender la langue française. Ce n'était pas tant une question de réalité, mais de regard. Avoir un regard « étranger » sur le français afin d'interroger son fonctionnement, prendre en compte la diversité dans le français (variation) et entre le français et d'autres langues (plurilinguisme), interroger les différents enjeux qui rentrent dans l'appréciation d'une production linguistique, voire de sa certification (évaluation) étaient déjà des questions transversales dans le bachelor FLE proposé à l'ELCF. Les deux premières avaient un relief particulier dans le contexte suisse, pays où le français est une langue officielle et nationale parmi d'autres, et genevois, ville où la diversité des langues et des français fait partie de la réalité quotidienne. Les études sur le plurilinguisme auxquels j'ai eu accès durant ma première formation de base, à travers différents enseignements et lectures, dont *Être bilingue*, de George Lüdi et Bernard Py (1986 pour la première édition), sont très vite devenus mon principal centre d'intérêt. D'abord moyen, les études en FLE sont devenues un but, et j'ai donc choisi cette discipline pour mon master.

L'envie d'aller plus loin dans les études sur le plurilinguisme et, en particulier, sur l'intercompréhension en langues romanes ainsi qu'une certaine quête de mes origines m'ont amenée à effectuer un semestre Erasmus à l'Université Autonome de Barcelone durant mon master. Sans en avoir pleinement conscience, les différents projets et formations auxquels j'ai participé à ce moment-là m'ont permis de commencer à tisser des réseaux internationaux autour de l'intercompréhension qui se sont ensuite consolidés lors de ma thèse de doctorat.

⁵ Le bachelor en lettres à l'Université de Genève est bidisciplinaire.

Après avoir soutenu un mémoire en FLE, j'ai eu la chance d'entamer une thèse, sous la direction de Laurent Gajo, dont l'objectif était d'aller plus loin dans la compréhension des intersections des approches de la didactique du plurilinguisme, notamment l'intercompréhension et l'enseignement bilingue. La diversité des outils méthodologiques mobilisés dans ma recherche – provenant de la perspective « plurilinguisme et cognition dans les pratiques discursives » (Gajo et al., 2013) qui s'appuie sur des outils de l'analyse conversationnelle, de l'analyse du discours ainsi que des théories du bi-plurilinguisme, domaines très investis par la linguistique appliquée suisse – a rendu pertinent l'inscription de ma thèse en FLE et non pas dans un autre domaine, comme la linguistique. Mes années de thèse ont été des années très riches de formation scientifique (recherche) et pratique (enseignement). En ce qui concerne la première, mes terrains de recherche, Catalogne espagnole et région occitane, m'ont surtout amenée à développer un réseau en dehors de la Suisse. En ce qui concerne la seconde, mon expérience m'a amenée à m'interroger sur des questions fondamentales pour le FLE : peut-on enseigner le FLE dans un cursus linguistique ou académique, notamment en milieu homoglotte, lorsqu'on n'est pas francophone natif ? Si la réponse semble évidente pour un·e expert·e, elle ne l'est pas toujours dans la réalité du terrain, les représentations évoluant lentement.

Après la soutenance de ma thèse de doctorat (Fonseca, à paraître), j'ai eu l'opportunité de continuer à collaborer à l'ELCF, en tant que maître-assistante, poste de niveau postdoctoral. Depuis ma nomination, en 2017, je me suis impliquée dans différents projets pédagogiques et de recherche, en particulier, *Horizon académique* (volet « langue et intégration »), MOOC *Diversité dans la langue, diversité des langues : enjeux sociaux et didactiques* et « Plurilinguisme et construction des connaissances dans les MOOCs ». Si les objectifs et thématiques de ces projets ne convergent pas toujours, la contribution que j'essaie d'y apporter suit une ligne directrice, que je considère un des plus grands apports de la recherche en FLE, qui consiste à (re)placer l'appropriation *du* français, dans le cadre de celle *en* et *avec* le français, considéré dans ses contacts avec d'autres langues.

3.2 Anne-Christel Zeiter

Durant mes premières années d'université, j'ai expérimenté *L'Auberge espagnole* de Klapisch. J'avais grandi dans les méthodologies communicatives dès l'école primaire et, à mon entrée à l'université, j'avais plongé sans le savoir dans l'approche actionnelle. Thomas Breyman, qui est aujourd'hui mon collègue à l'EFLE, enseignait alors déjà dans la section d'allemand et avait implanté les certifications du Goethe Institut à l'Université de Lausanne. Il nous faisait profiter de méthodes de travail alors novatrices que je mettais sur le compte de ma découverte de l'université mais qui, je m'en suis aperçue longtemps après, correspondaient à un tournant important dans la didactique des langues. Après quelques séjours linguistiques – j'étais devenue maître dans la

terminologie CECR sans même savoir, en 1997, que ce Cadre n'en était qu'à ses balbutiements – j'ai passé l'année 2000 et mon C2 d'allemand à Berlin. Le prétexte commode de remplir les exigences de mon université me permettait de voyager et je n'envisageais pas les langues autrement que comme des ouvertures supplémentaires à la littérature que je pensais, à terme, enseigner (et consommer sans limite). Comme pour beaucoup de mes collègues actuels, on l'a vu, les circonstances en ont décidé autrement.

Après dix ans passés à enseigner les langues sans formation, en école privée, en parallèle de mes études, j'ai effectué en 2006 ma formation pédagogique à la HEP Lausanne en même temps qu'un assistantat de recherche à la Faculté des sciences de l'éducation de Genève : il s'agissait pour moi d'enfiler un diplôme pédagogique comme parachute professionnel et de travailler à temps partiel pour pouvoir écrire une thèse en littérature comparée. Peu à peu, je suis entrée dans la psychologie du développement de l'enfant et, surtout, dans la recherche située, dont je ne suis plus jamais sortie : en 2008, j'avais déjà abandonné la voie littéraire pour une thèse sur l'entrée dans l'écrit au préscolaire, codirigée par Thérèse Jeanneret. Le projet FNS auquel j'étais rattachée étant terminé, je n'avais toutefois plus d'emploi, et j'ai obtenu des heures à l'EFLE : à ma grande surprise, tout ce que j'avais jusque-là construit comme une normalité, prise que j'étais dans l'historique helvétique brossé au début de cet article, a alors pris sa cohérence. En 2011, j'ai abandonné la petite enfance pour me plonger dans une thèse et une carrière en acquisition des langues.

Quand je suis arrivée à l'EFLE, celle-ci était à peine née mais, à mes yeux, elle avait existé de tout temps. J'observais des tensions entre les « anciens » et les « modernes » qui me paraissaient absurdes : ayant baigné dans le communicatif des diplômes de langue et dans le CECR, j'avais l'impression que les exercices à trous étaient une anachronie proche de la science-fiction. Formée à la didactique de l'allemand par la HEP, au socioconstructivisme par les Sciences de l'éducation et à l'acquisition des langues par Thérèse Jeanneret, je me plongeais sans difficulté, et comme naturellement, dans son cadre intellectuel : les travaux des didacticien·ne·s-didactologues français, allemands et américains qui l'accompagnaient me nourrissaient également. Elle citerait sans doute Daniel Coste, Rémy Porquier, Sophie Moirand, Louise Dabène, Clive Perdue, Wolfgang Klein, et bien d'autres, autant de lectures que j'estimais avoir "en retard", et qui m'ouvraient des champs de réflexion infinis. La formation de Thérèse Jeanneret en linguistique appliquée me faisait également entrer dans l'évolution du champ qui avait eu lieu à partir des années 1980 par le biais de Bernard Py, Jean-François de Pietro, Georges Lüdi et bien d'autres. Mais le centre de cette formation intellectuelle venait pour moi de Thérèse Jeanneret et de sa préoccupation incessante pour l'accès des personnes à des pratiques sociales en français, et je me considère donc aujourd'hui comme issue de ce que Brigitta Busch, en 2015 lors de ma soutenance de thèse, avait qualifié d'École lausannoise. Ma recherche doctorale sur l'appropriation langagière au sein de

couples mixtes plurilingues établis en Suisse romande est ainsi partie des travaux du GReBL pour s'orienter principalement autour du sens que les personnes donnent à leurs pratiques sociales. Très vite, j'ai fait la connaissance d'Alexandre Duchêne, à l'Institut de plurilinguisme, et ajouté à ma formation intellectuelle la sociolinguistique critique qui m'amène aujourd'hui à aiguiser encore plus mon regard sur les vecteurs d'inégalités liés à la langue.

Ce parcours relativement représentatif des particularités suisses romandes suppose un positionnement identitaire ambivalent : je ne me suis jamais sentie appartenir à la linguistique appliquée d'inspiration neuchâteloise dont je suis pourtant l'héritière, jamais identifiée à ce que je percevais comme le « FLE à la française » qui est pourtant mon domaine de rattachement, et il m'a fallu devenir présidente du Réseau francophone de sociolinguistique pour admettre que, peut-être, j'étais aussi sociolinguiste. Ma trajectoire s'apparente donc à une entrée en Didactique du FLE en immersion ou, plutôt, comme le dirait Thérèse Jeanneret, par des accès variés à un champ en constante transformation.

3.3 Laurent Gajo

Au cours de mes études de licence en lettres, la linguistique a pris une importance que je ne soupçonnais pas à l'entrée. Ceci s'explique, en partie, par le fait que cette discipline ne m'était pas connue avant de mettre le pied à l'université. Il en va de même du FLE aujourd'hui pour la plupart des étudiant·es, sans doute encore plus embrouillé·es car ils/elles ont l'impression de comprendre l'appellation « français langue étrangère », qu'ils/elles ramènent pourtant souvent à du « français pour étrangers ».

Au sein de la linguistique, je me suis assez vite orienté vers la linguistique appliquée, qui faisait écho à mon expérience dans l'enseignement secondaire et professionnel, car j'intervenais comme enseignant de français dans un lycée italien et comme enseignant de branches générales dans une école professionnelle, où on m'a rapidement confié des cours de FLE pour apprenti·es migrant·es. Assez vite après l'obtention de ma licence (équivalent, aujourd'hui, du Master), je me suis engagé dans la préparation d'une thèse de doctorat en linguistique appliquée, au carrefour des théories de l'acquisition et de l'interaction. Bien qu'inscrit à l'Université de Lausanne, je travaillais à temps partiel à l'Université de Neuchâtel. J'ai pu ainsi enrichir mes savoirs psycholinguistiques par une formation sociolinguistique et envisager l'acquisition d'une L2 comme vecteur de construction du plurilinguisme. La dimension sociolinguistique s'est renforcée encore grâce à mon séjour doctoral à l'*Ontario institute for studies in education*. J'ai travaillé à une diversité de projets, tantôt sur les pratiques langagières, tantôt sur les représentations, et plus tard sur les politiques linguistiques.

Parallèlement à mes mandats en linguistique, j'ai eu rapidement l'occasion d'enseigner le FLE aux étudiant·es non francophones de l'Université de Neuchâtel et, ponctuellement, de l'Université de

Genève. Pour moi, le FLE constituait aussi bien un lieu de pratique qu'un domaine de recherche, attaché plus généralement à la didactique des L2 et alimenté par les sciences du langage.

Dès ma nomination, en 2004, comme professeur à l'Université de Genève et directeur de l'ELCF, j'ai eu la chance, avec mes collègues, de pouvoir/devoir repenser le domaine FLE dans la mouvance de la réforme de Bologne. C'est alors que nous avons mis sur pied un programme de Bachelor – et, deux ans plus tard, de Master – en FLE s'alignant de manière égale avec les autres disciplines de la Faculté des lettres et s'adressant aussi bien aux étudiant-e-s francophones que non francophones (une formation spécialisée en didactique, le DESFLE, existait déjà au niveau de l'ELCF). La discipline pouvait ainsi progressivement changer de visage et trouver sa pleine légitimité à côté de la linguistique et de la littérature française, par exemple. La dimension didactique restait toutefois un peu marginale au sein de la faculté, même si des collaborations se renforçaient avec la linguistique – appliquée – allemande et la linguistique – appliquée – anglaise. Mais des liens de recherche se sont aussi structurés avec des collègues de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), notamment à travers un projet commun financé par le Rectorat dans le cadre du réseau « Langage et communication ».

La jonction avec le FLE s'est donc opérée, initialement, par la linguistique de l'acquisition et les théories du bi-plurilinguisme. Cela nourrissait essentiellement la dimension « LE » (langue étrangère), le français demeurant essentiellement un terrain, une circonstance. Toutefois, au fil des années, j'ai développé une réflexion et des recherches prenant pour objet le français – et son enseignement – en francophonie. Ma connaissance des enjeux francophones s'est aiguisée notamment grâce à ma nomination au Conseil scientifique de l'AUF, où j'ai eu la chance de siéger 6 ans. La recherche en FLE articulait dès lors, pour moi, acquisition (enseignement/apprentissage), plurilinguisme et francophonie.

Depuis ma thèse doctorale, j'ai cultivé de manière ininterrompue une expertise dans le domaine de l'enseignement bilingue et, plus généralement, de la didactique du plurilinguisme. À cela s'est ajoutée une expertise sur les questions de plurilinguisme dans la science. Ces deux domaines débordent le champ du FLE mais y trouvent une place de choix. Cette double expertise m'a permis d'obtenir régulièrement des fonds de recherche et de constituer une équipe identifiée sous le sigle GRIDALP (Groupe de recherche interaction, discours, acquisition, langues, plurilinguisme). Les sources de financement sollicitées sont très variables : FNS, fonds européens, administrations publiques, associations, fondations, fonds internes. Le travail de terrain a toujours occupé une position centrale pour moi, que ce soit en Suisse, en Vallée d'Aoste, au Canada, en Europe centrale, au Maroc ou en Asie du Sud-Est. Il a été mené à la demande même du terrain (mandats de suivi scientifique ou expertises, par exemple) ou à l'initiative du chercheur. Encore une fois, les problématiques traitées et les canaux empruntés ne sont pas toujours propres au FLE, mais contribuent à l'établir dans son périmètre scientifique et sa légitimité académique. Il suffit de voir

le no 30 des *Cahiers de l'ASDIFLE*, issu d'une collaboration étroite – deux rencontres scientifiques organisées en partenariat – entre l'ASDIFLE (Association de didactique du FLE) et l'ADEB (Association pour le développement de l'enseignement bi-plurilingue) et portant sur l'enseignement en contexte bi-plurilingue.

3.4 Bruno Maurer

Après l'agrégation de Lettres modernes, venu d'une formation purement littéraire assortie d'une licence en Sciences du langage, j'ai rédigé une thèse en sociolinguistique des langues en contact sur la République de Djibouti et, alors en poste dans ce pays, de 1990 à 1993, j'ai été amené pendant trois années à collaborer à la rédaction d'un manuel de français pour les classes de primaire, de la première année à la troisième année. Cette expérience a été fondatrice pour mon parcours de français langue non maternelle comme on disait à l'époque. Pendant ma thèse, j'ai passé une Maîtrise de FLE, en 1992, au cas où, en enseignement à distance. J'ai donc commencé à m'intéresser en parallèle à la sociolinguistique et à la didactique, que je considère comme deux disciplines étroitement liées sans me rattacher formellement sous l'étiquette de sociodidactique mais en me sentant à l'aise avec cette catégorisation. Mon parcours de didacticien s'est poursuivi dans un Institut universitaire de formation des maîtres, maître de conférences en 1994 un an après ma thèse de doctorat, et c'est en français langue première que j'ai orienté mes recherches, mais en empruntant certaines pratiques de formation au domaine du français langue étrangère et seconde. C'est ainsi que la didactique de l'oral que j'ai développée s'est inspirée de considérations que j'avais pu développer à l'étranger. Au cours de ces années, j'ai animé de nombreux stages de formation de formateurs à l'étranger, en Europe et en Afrique. En 2001, j'ai été nommé professeur des Universités en Didactique du FLE et FLS à Montpellier 3.

Entre 2003 et 2005, en poste au ministère de l'éducation au Mali, j'ai été confronté à des problématiques d'enseignement bilingue des langues africaines et du français, ce qui a considérablement renouvelé mon approche de la didactique du français langue seconde. À partir de 2008 et jusqu'à maintenant, j'ai été et je suis l'un des experts pour l'OIF du programme LASCOLAF, puis de l'initiative ELAN, toujours sur les terrains de l'éducation plurilingue en Afrique. J'ai continué pendant toutes ces années une activité de rédacteur de manuel de français langue seconde pour l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est entre parents (classe bilingue de l'agence universitaire de la francophonie). C'est cette partie, « artisanale » en quelque sorte, de mon activité en didactique du FLE qui m'a conduit à m'intéresser de plus en plus à la réflexion sur les méthodologies et à développer une activité didactologique, laquelle s'est concrétisée en 2011 dans une critique des positions idéologiques sous-jacentes du CECR puis, en 2019, dans une critique didactique m'amenant à développer, en proposition alternative, une méthodologie

plurilingue intégrée (Maurer & Puren, 2019). J'enseignais alors à Montpellier, directeur du département du laboratoire Dipralang, spécialisé en sociolinguistique et en didactique.

C'est en 2019 que j'ai rejoint l'Université de Lausanne en qualité de « professeur ordinaire de FLE » ou, selon mes propres termes, de « professeur ordinaire en didactique du FLE ». Mon analyse de l'Ecole est celle d'une institution qui a un mandat assez clair au sein de l'UNIL, celui d'accueillir des publics allophones et de les amener, via différents cursus de FLE, à atteindre un niveau de français au moins équivalent à B2 pour pouvoir ensuite intégrer des études en Faculté de Lettres ou dans d'autres Facultés. Mais c'est aussi celle d'une section de la Faculté qui offre un Bachelor et un Master FLE dont les profils de sortie restent assez mal définis et dont les contenus sont peu articulés à des recherches relevant de la didactique du FLE. L'affirmation d'une identité académique plus marquée passerait par une révision de ces deux plans d'étude, Bachelor et Master, afin d'offrir des parcours plus marqués par les différentes dimensions théoriques de ce qu'est l'enseignement/apprentissage des langues ; au plan de la recherche, cela se traduirait par un nombre croissant de projets prenant en compte les différentes problématiques possibles évoquées plus haut dans l'article. Mes analyses rencontrent les préoccupations que la Direction de l'UNIL a pu partager avec moi depuis ma prise de poste. À titre personnel, mon profil avant d'arriver à l'Université de Lausanne était celui d'un didacticien du FLS connaissant bien les terrains de l'Afrique francophone et d'un méthodologue du FLE. Les projets dans lesquels je commence à m'inscrire concernent à présent les publics issus de la migration en Suisse ; je compte également mener des recherches, à partir du socle théorique de la méthodologie plurilingue intégrée, sur l'enseignement du FLE aux germanophones et italoophones, dans le primaire et le secondaire suisse.

4. Pour conclure

Comme on l'a vu, le FLE en tant que discipline académique a connu une évolution très importante depuis une quinzaine d'années en Suisse romande, profitant non seulement de la réforme de Bologne, mais aussi de nominations au niveau professoral et d'une demande d'expertise émanant du terrain. Les institutions en charge de cette discipline demeurent toutefois quelque peu marginales dans leur faculté de rattachement, car elles continuent à s'occuper de filières à vocation pratique. Cette marginalité ne constitue pas nécessairement une faiblesse, car elle permet d'entretenir une grande proximité entre la formation théorique en FLE et un de ses champs d'application, l'enseignement. À Genève par exemple, les cours dispensés à la Maison des Langues, dans le cadre du projet *Horizon académique* notamment, offrent aux étudiant·e·s de Master des occasions de stages et des débouchés.

Le caractère hybride des institutions de FLE conduit toutefois à une définition laborieuse du cahier des charges du personnel académique, dont l'engagement concerne l'enseignement plus que la recherche. Par ailleurs, la cohabitation constante entre théorie du FLE et enseignement du français conduit à un double questionnement concernant la recherche qui y est conduite :

- La recherche en FLE doit-elle être une recherche de service et, si oui, au service de qui, de quoi ?
- La recherche en FLE doit-elle prioritairement s'ancrer dans la didactique ou, tout au moins, dans des liens – variables – entre sciences du langage et sciences de l'éducation ?

Le lien au terrain suppose aussi le rapport à la profession enseignante, qui demeure un défi pour la formation et la recherche en FLE. La disciplinarisation académique du domaine entre ainsi en écho avec sa disciplinarisation encore timide dans l'organisation de l'école publique.

L'identité de la discipline mérite toutefois d'être interrogée plus largement, dans ses voisinages non seulement avec la linguistique et la didactique, mais également avec les études littéraires, culturelles, historiques et anthropologiques. C'est au prix d'une recherche collective et organisée en programmes durables que les différents voisinages du FLE finiront pas se fondre dans la discipline. Reconnaissable et légitime, cette dernière gagnera néanmoins à entretenir sa porosité et ses liens interdisciplinaires. Elle devra aussi rassembler et articuler, sous une épistémologie suffisamment forte et couvrante, les questionnements relevant aussi bien de la migration que de l'enseignement des langues nationales, par exemple. Progressivement, des complémentarités structurées pourraient se construire entre les différentes institutions en charge du FLE en Suisse, de même que des circulations fécondes entre universités et HEP.

Bibliographie

- Detey, S., Racine, I., Kawaguchi, Y. & Eychenne, J. (2016). *La prononciation du français dans le monde : du natif à l'apprenant*. Paris : CLE International (coll. Didactique des langues étrangères)
- Fonseca, M. (à paraître). *Didactique du plurilinguisme et intercompréhension intégrée. Étude des pratiques en terrain catalan et occitan*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Gajo, L., Grobet, A., Serra, C., Steffen, G., Müller, G. & Berthoud, A.-C. (2013). Plurilingualisms and knowledge construction in higher education. In Berthoud, A.-C., Grin, F. & Lüdi, G. (éds.). *Exploring the Dynamics of Multilingualism. The DYLAN Research Project. Multilingualism and Diversity Management*. Amsterdam, Philadelphia: Benjamins. 287–308.
- Gajo, L., Luscher, J.-M., Racine, I. & Zay, F. (2019). *Variation, plurilinguisme et évaluation en français langue étrangère*. Berne : Peter Lang.
- Jeanneret, T. & Pahud, S. (2013). *Se vivre entre les langues. Approches discursives et didactiques de la biographie langagière*. Lausanne: Arttesia.
- Maurer, B. & Puren, C. (2019). *CECR : Par ici la sortie !* Paris : Éditions des Archives Contemporaines.

Zeiter, A.-C. (2018). *Dans la langue de l'autre. Se construire en couple linguistiquement mixte*. Lyon: ENS-Lyon.